

**- COMMUNE D'ORSAY -**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 MAI 2017**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard (à partir de 20h45), Stanislas Halphen, Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, Alexis Foret, Claudie Mory, François Rousseau, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole, Claude Thomas-Collombier, Gabriel Laumosne, Yann Ombrello, Frédéric Henriot (à partir de 20h50), Raymond Raphaël (à partir de 20h40), Simone Parvez, Caroline Danhiez, Stéphane Charousset, Patrick Bernert.

**Absents excusés représentés :**

Marie-Pierre Digard (jusqu'à 20h45)  
Mireille Ramos  
Frédéric Henriot (jusqu'à 20h50)  
Isabelle Ladousse  
Rémi Darmon  
Alain Roche  
Rachid Redouane

Pouvoir à Michèle Viala  
Pouvoir à David Ros  
Pouvoir à Elisabeth Caux  
Pouvoir à François Rousseau  
Pouvoir à Augustin Bousbain  
Pouvoir à Patrick Bernert  
Pouvoir à Stéphane Charousset

**Absents :**

Raymond Raphaël (jusqu'à 20h40)

Nombre de conseillers en exercice 33  
Nombre de présents à 20h30 25  
Nombre de votants 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

François Rousseau est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2017**

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2017 est approuvé par 26 voix pour, 7 voix contre (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane).

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET (Tous les montants sont exprimés en TTC)
15 mars	17-36	Contrat avec l'association « Musicalement Votre » pour une fourniture de prestation musicale le 13 juillet 2017. Le montant de la dépense s'élève à 2 600 € TTC
21 mars	17-37	Convention de partenariat avec la ferme du Loterot (14) concernant l'hébergement de 7 jeunes et 2 animateurs du 10 au 13 juillet 2017. Le montant de la dépense s'élève à 700 € TTC
21 mars	17-38	Convention de partenariat avec la ferme « Chevrette et Grenouillette » (89) concernant l'hébergement de 7 jeunes et 2 animateurs du 21 au 24 août 2017. Le montant de la dépense s'élève à 795 € TTC
15 mars	17-39	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du terrain honneur de rugby et les vestiaires du stade municipal, au profit du Club Athlétique Orsay Tir à l'Arc pour l'organisation d'un concours FITA de tir à l'arc le samedi 1 <sup>er</sup> et dimanche 2 juillet 2017
03 avril	17-40	Convention de formation passée avec AGECIF - 22 rue de Picardie - 75003 Paris, pour un agent municipal, sur le thème « concevoir des médiations destinées aux personnes handicapées ». Le montant de la dépense s'élève à 1 008 € TTC
21-mars	17-41	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des terrains de rugby, du terrain synthétique de football et des vestiaires du stade municipal, au profit du Club Athlétique Orsay Rugby Club pour l'organisation des challenges de rugby le samedi 3 et dimanche 4 juin 2017
21-mars	17-42	Adoption du marché n°2017-02D relatif à l'organisation de séjours en centre de vacances pour l'été 2017 pour des enfants âgés de 6 à 14 ans - Lot n°1 - Au bord de mer, attribué à la société EVASION 91. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 16 500 € TTC
21-mars	17-43	Adoption du marché n°2017-02D relatif à l'organisation de séjours en centre de vacances pour l'été 2017 pour des enfants âgés de 6 à 14 ans - Lot n°2 - Activités Montagne, attribué à la société PEP DECOUVERTES. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 8 499 € TTC
21-mars	17-44	Adoption du contrat n°2017-06D relatif à l'entretien et au contrôle de sécurité de la nacelle de la salle Jacques Tati, attribué à la société NOVON France SARL, avec un montant forfaitaire annuel de 640 € HT dans le cadre du poste 1 et avec un maximum annuel seul de 2 000 € HT pour le poste 2

21-mars	17-45	Adoption du marché n°2016-27 relatif à la surveillance et à l'entretien des fontaines, bouches et poteaux d'incendie, attribué à la société SUEZ EAU France SAS. La prestation forfaitaire annuelle pour le poste 1 s'élève à 5 283,60 € TTC. Le poste 2, prestation sur bons de commande, est sans montant minimum annuel, et avec un montant maximum annuel de 20 000 € HT
21-mars	17-46	Convention de formation passée avec l'Automobile Club Prévention – 9 rue Artois 75008 Paris – pour un agent municipal sur le thème « Conduite attitude ». Le montant de la formation s'élève à 1 100,40 € TTC
21-mars	17-47	Convention de formation passée avec CIRIL Group – 49 avenue Albert Einstein 69100 Villeurbanne – pour un agent municipal, sur le thème « Civil net finances : exécution budgétaire ». Le montant de la dépense s'élève à 790 € TTC
03-avril	17-48	Convention de formation passée avec l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV) – 10 quai de Charente – 75019 Paris, pour un agent municipal, sur le thème « Approfondissement BAFA ». Le montant de la dépense s'élève à 560 € TTC
03-avril	17-49	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des bords du bassin extérieur de la piscine, au profit du Club Athlétique Orsay pour l'organisation d'une fête de fin de saison le vendredi 23 juin 2017
07-avril	17-50	Convention de mise à disposition des vestiaires et des lignes d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit de l'UFR STAPS pour des séances d'entraînement, consentie moyennant le paiement de la somme de 130 € /heure
07-avril	17-51	Convention de mise à disposition du terrain honneur rugby du stade municipal au profit de l'UFR STAPS option rugby pour l'organisation d'un tournoi inter-promo de rugby le vendredi 9 juin 2017. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement de la somme de 255 €.
07-avril	17-52	Convention de résidence de création et de médiation avec l'artiste Eden Morfaux. Le montant total de la dépense s'élève à 5 000 € TTC
24-avril	17-53	Convention de mise à disposition de locaux au profit du Centre National de la Fonction Public Territoriale – 14 avenue du Centre CS 60144 Montigny le Bretonneux – 78066 Saint Quentin en Yvelines Cedex, dans le but d'organiser une formation d'intégration pour 18 agents de la commune et des communes environnantes, de catégorie C.
07-avril	17-54	Adoption du marché n°2016-10 relatif aux prestations de nettoyage et d'enlèvement des graffitis sur le domaine communal de la ville d'Orsay, attribué à la société TV NET. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant minimum annuel de 2 400 € TTC, et un montant maximum annuel de 30 000 € TTC
07-avril	17-55	Convention de mise à disposition du terrain annexe rugby du stade municipal au profit de l'association des géologues de l'université Paris-sud (AGUPS) pour l'organisation d'un match de rugby le jeudi 4 mai 2017. Elle est consentie moyennant la somme de 204 €

07-avril	17-56	Adoption du marché n°1600074 relatif au nettoyage des vitres (groupement de commande avec la CPS et les autres communes, et leur établissement public adhérents au groupement), attribué au groupement d'entreprises PULITA et PULITA 1. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire conclu sans montant minimum ni maximum
07-avril	17-57	Adoption de l'avenant au contrat n°2014-24 relatif à la maintenance et à l'entretien des systèmes d'alarme incendie, attribué à la société ERIS. Le montant de l'avenant s'élève à 785,04 € HT
24-avril	17-58	Contrat avec Florent SOUVESTRE représentant l'Harmonie de l'AFREUBO pour des prestations musicales lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2017. Le montant de la dépense s'élève à 1 000 €
24-avril	17-59	Adoption de l'avenant de transfert au marché n°2015-01 relatif au gardiennage – mise à disposition de personnel de sécurité, attribué à la société SMCE suite à la cession de l'activité de la société TPSP, ancienne titulaire du marché. Cet avenant est sans incidence financière
24-avril	17-60	Convention de formation passée avec Les Entretiens Professionnels Formation – 19 allée Jean Jaurès – BP 61508 – 31015 Toulouse cedex – pour deux agents municipaux, sur le thème « Les entretiens de pédiatrie et de puériculture ». Le montant de la dépense s'élève à 400 € TTC
24-avril	17-61	Convention de formation passée avec Les Entretiens Professionnels Formation – 19 allée Jean Jaurès – BP 61508 – 31015 Toulouse cedex – pour deux agents municipaux, sur le thème « Les entretiens de la petite enfance ». Le montant de la dépense s'élève à 400 € TTC
24-avril	17-62	Convention de formation passée avec Les Entretiens Professionnels Formation – 19 allée Jean Jaurès – BP 61508 – 31015 Toulouse cedex – pour un agent municipal, sur le thème « Les entretiens de la psychomotricité ». Le montant de la dépense s'élève à 200 € TTC
24-avril	17-63	Convention de formation passée avec le CREPS d'Ile de France – 1 rue du Docteur Savoureux 92291 CHATENAY MALABRY – pour un agent du stade nautique municipal, pour un stage de révision C.A.E.P.M.N.S. Le montant de la dépense s'élève à 215 € TTC
24-avril	17-64	Convention de formation passée avec AGECEF – 22 rue de Picardie 75003 Paris – pour un agent municipal, sur le thème « Droits d'auteur et droits voisins, les fondamentaux ». Le montant de la dépense s'élève à 1 008 € TTC
24-avril	17-65	Convention de formation passée avec AGECEF – 22 rue de Picardie 75003 Paris – pour un agent municipal, sur le thème « Les contrats pour les expositions temporaires ». Le montant de la dépense s'élève à 672 € TTC
24-avril	17-66	Convention de formation passée avec TPMA Formation – 40 avenue Saint Jacques 91600 Savigny sur Orge – pour 2 agents municipaux, sur le thème « A l'origine des émotions : acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances ». Le montant de la dépense s'élève à 300 € TTC
24-avril	17-67	Convention de formation passée avec UEFP-ISRP – 19/25 rue Gallieni 92100 Boulogne Billancourt – pour un agent municipal, sur le thème « Troubles du spectre autistique et psychomotricité, perspectives actuelles ». Le montant de la dépense s'élève à 1 235 € TTC

26-avril	17-68	Adoption d'un contrat n°2017-12D relatif à l'assistance au maître d'ouvrage dans le cadre du contrat de performance énergétique et suivi technique 2017, attribué à la société ENERGIE ET SERVICES SAS, pour un montant forfaitaire annuel de 3 475 € pour l'analyse technique des offres, et un taux de rémunération de 6,5 % du montant des travaux sur les installations de chauffage collectif de la Maison des Associations et de la maternelle du Guichet
26-avril	17-69	Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2017, pour des travaux d'optimisation énergétique de l'école maternelle du Guichet
26-avril	17-70	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du bassin extérieur du stade nautique, au profit du SUAPS de l'université Paris Sud pour l'organisation de la 13 <sup>ème</sup> édition du Tri-relais le jeudi 18 mai 2017
26-avril	17-71	Convention avec le magasin Décathlon à l'occasion de la fête du sport organisée par la commune d'Orsay. L'intervention du magasin est effectuée à titre gracieux.
26-avril	17-72	Convention de mise à disposition de la grande salle du gymnase MTE au profit de l'Association sportive de Supélec pour un tournoi de baskets les 20 et 21 mai 2017. Elle est consentie moyennant la somme de 770 €.
26-avril	17-73	Dispositif prévisionnel de secours de l'association locale d'Orsay des secouristes français croix Blanche de l'Essonne dite cellule de réponse rapide au profit du service des sports de la commune d'Orsay. L'association intervient gracieusement dans le cadre de la course « L'Orcéenne Nature »
09-mai	17-74	Convention de mise à disposition d'un chalet en bois installé sur la plage du bassin extérieur de la piscine municipale au profit de M. Steeve KLEIN. Le montant de la redevance d'occupation s'élève à 131,20 €, pour une durée d'un mois, soit du 30 juin au 31 juillet 2017
09-mai	17-75	Adoption d'un contrat n°2017-09D relatif à la mise en place du service de stationnement par mobile et internet PayByPhone.
09-mai	17-76	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la grande salle du gymnase Marie Thérèse Eyquem au profit du Club Athlétique Orsay section Badminton pour l'organisation d'une fête de fin de saison le samedi 17 juin 2017
09 mai	17-77	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la grande salle du gymnase Marie Thérèse Eyquem au profit du Club Athlétique Orsay section tennis de table pour l'organisation d'une fête de fin de saison le samedi 17 juin 2017
12-mai	17-78	Adoption d'un avenant au marché n°2017-17 relatif à la dératisation, la désinfection et la désinsectisation des réseaux d'assainissement des bâtiments communaux et du CCAS (Membre du groupement : Commune d'Orsay). Le montant de l'avenant est de 180 € TTC
11 mai	17-79	Sortie d'inventaire de deux véhicules (année 1996 et 2001) pour mise au rebus
12-mai	17-80	Adoption du marché n°2017-06 relatif à l'audit sur la gestion financière des marchés d'approvisionnement – Lot 1 : Audit financier, technique et juridique. Le montant de la dépense s'élève à 11 070 € TTC

12-mai	17-81	Adoption du marché n°2017-06 relatif à l'audit sur la gestion financière des marchés d'approvisionnement – Lot 2 : Etude sur les modes de gestion. Le montant de la dépense s'élève à 3 510 € TTC
12-mai	17-82	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la grande salle et des vestiaires du Gymnase Marie Thérèse Eyquem au profit de l'association Shadow Boxing Club pour l'organisation d'une compétition de sanda le samedi 24 juin 2017

### 2017-38 – FINANCES – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ACHATS DE FOURNITURE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune d'Orsay et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Orsay pour diverses familles d'achat.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer ladite convention.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et, notamment, à signer les marchés ou accords-cadres correspondants.
- **Dit** que les dépenses seront inscrites au budget de la commune pour les années concernées.

### 2017-39 – STATIONNEMENT – MISE EN ŒUVRE DU PAIEMENT DEMATERIALISE POUR LE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Ajoute** le coût de l'option de l'alerte de fin de stationnement par SMS, aux grilles tarifaires existantes comme suit :

<b>ZONE ROUGE : Durée de stationnement réglementé maximum : deux heures</b>	
<b>Durée</b>	<b>Tarifs</b>
Du lundi au vendredi Tarif horaire de 9h à 12h et de 14h à 19h Le samedi de 9h à 12h	0,30€ le quart d'heure ou 1,20€ l'heure
Samedis à partir de 14h, dimanches, jours fériés et mois d'août	Gratuité
Option SMS d'alerte de fin de stationnement	0.15 €

<b>ZONE ORANGE : Durée de stationnement réglementé maximum : quatre heures</b>	
<b>Durée</b>	<b>Tarifs</b>
Du lundi au vendredi Tarif horaire de 9h à 12h et de 14h à 19h Le samedi de 9h à 12h	0.30€ le quart d'heure ou 1,20€ l'heure 2 heures: 2,40€ 3 heures: 3,60€ 4 heures: 4,80€
Carte résidents	Gratuité dans la totalité de la rue de domiciliation
Samedis à partir de 14h, dimanches, jours fériés et mois d'août	Gratuité
Option SMS d'alerte de fin de stationnement	0.15 €

<b>ZONE VERTE: Durée de stationnement réglementé maximum : demi-journée</b>	
<b>Durée</b>	<b>Tarifs</b>
Du lundi au vendredi Tarif horaire de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h	Gratuité
Du lundi au vendredi De 12 h à 14 h et de 19 h à 9 h	Gratuité
Carte résidents	Sans durée maximum dans la totalité de la rue de domiciliation
Samedis, dimanche, jours fériés et mois d'août	Gratuité
Option SMS d'alerte de fin de stationnement	0.15 €

- **Précise** que les autres dispositions votées par délibération n°2016-07 du 09 février 2016, demeurent inchangées.

**2017-40 – DIRECTION DE L'ENFANCE – RENOUELEMENT D'AGREMENT DU RAM (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES) AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Décide** de demander le renouvellement de d'agrément du Relais Assistantes maternelles d'Orsay.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents relatifs à la convention d'objectifs et de financement avec la Caf 91.

**2017-41 – DIRECTION DE L'ENFANCE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS) – LA COURTE ECHELLE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de demander le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative convention d'objectifs et de financement du Lieu d'Accueil Enfants Parents - La Courte Echelle d'Orsay.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents relatifs à la convention d'objectifs et de financement avec la Caf 91.

**2017-42 – DIRECTION DE L'ENFANCE – CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES PORTANT SUR LE DISPOSITIF D'AIDE AUX VACANCES ENFANTS LOCALE « AVEL »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** la convention de partenariat relatif au dispositif Aide Aux Vacances Enfants Locale avec la Caisse d'Allocation Familiales de l'Essonne.
- **Précise** que la convention est conclue pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2017.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat relative au dispositif Aide Aux Vacances Enfants Locale et tous les documents y afférant.

**2017-43 – JEUNESSE – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – EXTRASCOLAIRE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, et autorise le Maire ou son représentant à la signer.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.

**2017-44 – JEUNESSE – PARTICIPATION COMMUNALE A L'ABONNEMENT DE LA CARTE IMAGIN'R POUR LES COLLEGIENS ET LES LYCEENS ORCEENS**

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 6 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Maintient** le soutien financier de la ville aux abonnements de la « carte Imagine'R scolaire » pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale à hauteur de 100 €.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au renouvellement de cette prise en charge.



**EAU ET ASSAINISSEMENT – ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

**Monsieur le Maire décide de reporter ce point au prochain Conseil municipal.**

**2017-45 – PATRIMOINE COMMUNAL – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE PROCEDER A L'ACQUISITION DE LA PARCELLE BA 420 (10 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE)**

Le Conseil municipal, par 30 voix pour, 3 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Charousset) :

- **Décide** l'acquisition de cette parcelle cadastrée BA 420 pour un prix de 285 000 € TTC.
- **Précise** que les frais d'agence s'élèvent à 19 200€, à la charge de la commune.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente et tout acte relatif à cette opération.
- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2017.

---

La séance est levée à 22 heures 10 minutes.

---

Orsay, le 30 MAI 2017

David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne



Certifié exécutoire, compte tenu  
de la publication le 30 MAI 2017